



Accès à l'université: Vidal vante une "réforme de progrès" qui place l'étudiant "au centre"

Paris, 12 déc. 2017 (AFP) -

La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a défendu mardi le projet de loi sur les nouvelles règles d'accès à l'université comme "une réforme de progrès" visant à placer les étudiants "au centre" de l'orientation et avec pour "seule boussole" leur réussite.

"Le projet de loi que vous vous apprêtez à examiner est construit autour d'un objectif très simple: replacer l'étudiant au centre" de la procédure d'orientation et "de notre enseignement supérieur, en personnalisant les parcours qui leur sont offerts afin de leur donner toutes les chances de réussir", a déclaré la ministre à l'ouverture des débats sur le texte à l'Assemblée.

"La démocratisation de l'enseignement supérieur n'est pas encore achevée, loin s'en faut", a poursuivi Mme Vidal, jugeant crucial de "tirer un trait définitif sur le tirage au sort" dans les filières en tension et de réduire le taux d'échec en première année de licence, deux des objectifs du texte "relatif à l'orientation et à la réussite des étudiants".

Elle a défendu "une révolution copernicienne" avec la nouvelle plateforme Parcoursup, qui doit remplacer sous peu la controversée APB. Cela permettra de passer d'un "traitement de masse" par algorithme "à une procédure d'entrée qui redonne, à toutes les étapes, du pouvoir de décision à chacun des futurs étudiants et qui fait de la personnalisation le principe".

Avec ce système, chaque université traitera la demande d'inscription de manière personnalisée et répondra au vu des "attendus", compétences requises pour être admis dans la filière souhaitée.

Là où certains à gauche dénoncent une sélection qui ne dit pas son nom, Mme Vidal y a vu "un principe simple et juste".

Elle a ajouté que ces "attendus" devaient "bien entendu avoir une vraie cohérence à l'échelle nationale, afin de permettre aux lycéens d'avoir une vue globale des attentes de chaque formation". Elle a ainsi salué l'inscription en commission du "principe d'un cadrage national" pour ces attendus dont la définition pourra être complétée, précisée et adaptée par chaque établissement "dès cette semaine".

La ministre a souligné que cette réforme avait fait l'objet d'une "large concertation" avec le monde éducatif et vanté un "investissement exceptionnel" de "plus d'un milliard d'euros".

chl/ic/npk/swi

Afp le 12 déc. 17 à 19 12.